



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre

International City Center - Tours des Bureaux
Centre Urbain nord, 1082 Tunis - Tunisie
Tel : +216 70 728 450 Fax : +216 70 728 405
IU : 0048096H - MF : 048096 HAM 000



GROUPE SOCIETE GENERALE

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Mars 2026

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2025**



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
IU:0048096H - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs les actionnaires de la Société « UIB FINANCE »,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale réunie le 27 avril 2024, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « UIB FINANCE » qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 5.618.778, un bénéfice net de D : 304.052 et une trésorerie positive à la fin de l'exercice de D : 3.701.458.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; et
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du Décret N°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

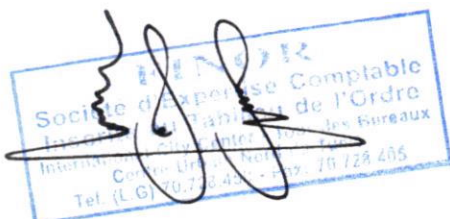
Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 Mars 2026

Le commissaire aux comptes

FINOR

Walid Ben Salah





UIB
Finance

GROUPE SOCIETE GENERALE

ETATS FINANCIERS
Arrêtés au 31/12/2025

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux de Trésorerie

Notes aux Etats Financiers

UIB Finance - SA

Rue du Lac Turkana, Berges du Lac - 2035 – Tunis

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

INDEX

<u>BILAN</u>	1-2
<u>ETAT DE RESULTAT</u>	3
<u>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</u>	4
<u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</u>	
Note 1 : Présentation de la société	5
Note 2 : Conventions et méthodes comptables	6
Note 3 : Notes sur les postes de Bilan	8
Note 3-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles	8
Note 3-2 : Immobilisations financières	10
Note 3-3 : Clients et comptes rattachés (Actifs)	10
Note 3-4 : Intermédiaires acheteurs	10
Note 3-5 : Autres actifs courants	11
Note 3-6 : Liquidités et équivalents de liquidités	11
Note 3-7 : Capitaux propres	12
Note 3-8 : Provisions	14
Note 3-9 : Clients et comptes rattachés (Passifs)	14
Note 3-10 : Autres passifs courants	15
Note 4 : Notes sur les postes de l'Etat de Résultat	16
Note 4-1 : Revenus	16
Note 4-2 : Autres produits d'exploitation	16
Note 4-3 : Charges de personnel	16
Note 4-4 : Dotations nettes aux provisions	17
Note 4-5 : Autres charges d'exploitation	17
Note 4-6 : Produits financiers	17
Note 4-7 : Autres gains ordinaires	17
Note 4-8 : Autres pertes ordinaires	17
Note 4-9 : Impôt sur les sociétés	18
Note 5 : Notes sur les Engagements Hors Bilan	19
Note 5-1 : Etat sur les titres gérés et libres pour le compte des clients	19
Note 5-2 : Etat des titres à livrer ou à recevoir, en dénouement	24
Note 6 : Autres notes aux Etats Financiers	25
Note 6-1 : Opérations avec les parties liées	25
Note 6-2 : Evénements postérieurs à la clôture	27

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

BILAN

(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		351 092	248 085
Moins : Amortissements		(248 085)	(248 085)
Immobilisations incorporelles nettes	3-1	103 007	-
Immobilisations corporelles		287	287
Moins : Amortissements		(287)	(287)
Immobilisations corporelles nettes	3-1	-	-
Immobilisations financières		978 795	914 234
Total des actifs immobilisés	3-2	1 081 802	914 234
Total des actifs non courants		1 081 802	914 234
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		7 205	104 811
Moins : Provisions		(1 671)	(2 417)
Clients et comptes rattachés nets	3-3	5 534	102 394
Intermédiaires acheteurs	3-4	72 719	11 987
Autres actifs courants	3-5	757 266	750 704
Liquidités et équivalents de liquidités	3-6	3 701 458	3 842 292
Total des actifs courants		4 536 977	4 707 377
Total des actifs		5 618 779	5 621 611

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

BILAN

(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		1 094 400	1 094 400
Réserve légale		109 440	109 440
Réserve ordinaire		1 620 000	1 200 000
Autres capitaux propres		114 000	114 000
Résultats reportés		16 494	98 239
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		2 954 334	2 616 079
Résultat de l'exercice		304 052	338 255
Total des capitaux propres avant affectation	3-7	3 258 386	2 954 334
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions	3-8	-	29 561
Total des passifs non courants		-	29 561
PASSIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	3-9	1 667 660	2 116 517
Autres passifs courants	3-10	692 732	521 199
Total des passifs courants		2 360 392	2 637 716
Total des passifs		2 360 392	2 667 277
Total des capitaux propres et passifs		5 618 778	5 621 611

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenues	4-1	1 050 579	861 406
Autres produits d'exploitation	4-2	102 500	102 000
Total des produits d'exploitation		1 153 079	963 406
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	4-3	805 280	663 783
Dotations aux amortissements		-	-
Dotations nettes aux (Reprises sur) provisions	4-4	(44 863)	15 005
Autres charges d'exploitation	4-5	164 021	160 114
Total des charges d'exploitation		924 438	838 902
RESULTAT D'EXPLOITATION		228 641	124 504
Produits financiers	4-6	138 675	250 947
Autres gains ordinaires	4-7	3 244	4
Autres pertes ordinaires	4-8	(14 598)	(1 497)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		355 962	373 958
Impôt sur les sociétés	4-9	(45 139)	(31 046)
Contribution Sociale de Solidarité	4-9	(6 771)	(4 657)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		304 052	338 255
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		304 052	338 255

ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
• Encaissements reçus des clients		591 274	1 594 396
• Sommes encaissées en attente d'affectation		83 044	-
• Sommes versées aux fournisseurs		(291 934)	(72 027)
• Sommes versées au personnel		(592 068)	(627 415)
• Encaissement de dividendes		100 000	100 000
• Sommes versées à l'Etat		(67 261)	(196 167)
• Intérêts encaissés		138 676	250 947
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(38 269)	1 049 734
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
• Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	3-1	(38 004)	-
• Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	3-2	(64 561)	(36 344)
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement		(102 565)	(36 344)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
• Dividendes et autres distributions	3-7 & 3-10	-	(319 095)
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux) activités de financement		-	(319 095)
Variation de trésorerie		(140 834)	694 295
• Trésorerie au début de l'exercice	3-6	3 842 292	3 147 997
• Trésorerie à la clôture de l'exercice	3-6	3 701 458	3 842 292

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : Présentation de la société

La Société d'Intermédiation en Bourse « UIB Finance » Ex « Intermédiaire International "INI" » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 17 Novembre 1995, avec un capital initial de 1.000.000 Dinars, divisé en 10.000 actions d'un nominal de 100 Dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mars 1996 a décidé de porter le capital social de 1.000.000 Dinars à 1.900.000 Dinars. Cette augmentation est réalisée par l'émission de 9.000 actions nouvelles d'une valeur de 100 Dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 Juin 2009 a décidé de réduire le capital social de 988.000 Dinars pour le ramener de 1.900.000 Dinars à 912.000 Dinars, et ce en diminuant la valeur nominale de l'action qui a passé de 100 Dinars à 48 Dinars.

La même Assemblée a décidé de porter le capital social de 912.000 Dinars à 1.094.400 Dinars. Cette augmentation a été réalisée par l'émission de 3.800 actions nouvelles d'une valeur de 48 Dinars chacune.

Enfin, et dans le cadre de l'assainissement de la situation financière de la société, l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1^{er} Septembre 2016, a décidé de réduire le capital social d'un montant de 547.200 Dinars pour l'absorption partielle des pertes, en ramenant la valeur nominale de l'action de 48 Dinars à 24 Dinars, et ensuite, il a été augmenté du même montant, par l'émission de 22.800 actions nouvelles, au prix d'émission de 29 Dinars par titre, soit 24 Dinars de nominal et 5 Dinars de prime d'émission.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2023 à 1.094.400 Dinars divisé en 45.600 actions de 24 Dinars chacune, totalement libérées.

La société a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :

- Le placement de titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne.
- La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers.
- La gestion de portefeuille pour le compte de clients.
- Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en bourse.

Et d'une manière générale, toutes opérations connexes de dépôts de titres, d'encaissement et de paiement de coupons, de service financier des titres des entreprises, de dépositaire et de gestionnaire d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ou compatibles avec son objet.

Note 2 : Conventions et méthodes comptables

2.1 Cadre de référence retenu pour l'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret N°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

2.2 Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.2.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition ou d'apport et sont amorties linéairement.

Les taux d'amortissements pratiqués sont les suivants :

➤ Logiciels	33%
➤ Equipements de bureau	10%
➤ Matériel informatique	20%

2.2.2 Clients

Le compte « Clients » retrace les mouvements de fonds afférents à des opérations de placement ou de vente ordonnées par les clients.

Le compte « Clients » enregistre à son crédit :

- Les versements de fonds ;
- Les produits de vente des titres ;
- Les dividendes encaissés pour le compte des clients.

Il enregistre à son débit :

- Les retraits de fonds ;
- Les placements ;
- Les transferts.

2.2.3 Les produits

Les produits de la société sont de différentes catégories, il s'agit notamment des :

- Commissions sur les transactions boursières ;
- Commissions de tenue des comptes ;
- Commissions de gestion des comptes ;
- Commissions d'ouverture et de clôture des comptes ;
- Commissions de gestion des OPC ;
- Commissions de placement ;
- Rémunérations d'études, de conseils et d'ingénierie financière.

2.2.4 Impôts et taxes

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

La société est assujettie à la TVA au taux normal.

3. Notes sur les Postes de Bilan

Note 3-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles, nettes d'amortissements, accusent au 31 Décembre 2025 un solde de D : 103.007, contre un solde nul à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2025			31/12/2024
	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes	Valeurs nettes
➤ Logiciels	248 085	(248 085)	-	-
➤ Immobilisations incorporelles encours	103 007	-	103 007	-
Total des Immobilisations incorporelles	351 092	(248 085)	103 007	-
➤ Immobilisations corporelles	287	(287)	-	-
Total des Immobilisations corporelles	287	(287)	-	-
Total	351 379	(248 372)	103 007	-

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice sur le poste d'immobilisations corporelles et incorporelles, se résument comme suit :

	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Solde au 31 Décembre 2024	248 372	(248 372)	-
• Reclassements de l'exercice	38 004	-	38 004
Solde au 31 Décembre 2025	351 379	(248 372)	103 007

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2025 ainsi que la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont présentés au niveau du tableau qui suit :

Note 3-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles (Suite)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

Désignation	Taux	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs comptables nettes
		31 Décembre 2024	Acquisitions	Reclassement	31 Décembre 2025	31/12/2024	Dotation de l'exercice	Régularisation	31 Décembre 2025	
Immobilisations incorporelles										
Logiciels	33%	248 085	-	-	248 085	248 085	-	-	248 085	-
Immobilisations incorporelles en cours		-	38 004	65 003	103 007	-	-	-	-	103 007
Total des Immobilisations incorporelles		248 085	38 004	65 003	351 092	248 085	-	-	248 085	103 007
Immobilisations corporelles										
Immobilisations corporelles	10% - 20%	287	-	-	287	287	-	-	287	-
Total des Immobilisations corporelles		287	-	-	287	287	-	-	287	-
Total Général		248 372	38 004	65 003	351 379	248 372	-	-	248 372	103 007

Note 3-2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières, constituées principalement par des titres de participation, s'élèvent au 31 Décembre 2025 à D : 978.795 contre D : 914.234 à la clôture de l'exercice précédent, et s'analysent comme suit :

Rubrique	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
➤ Titres de participation		968 806	903 092
➤ Fonds de garantie de marché		9 989	11 142
Total		978 795	914 234

L'évolution du solde des titres de participation s'explique par la souscription à l'augmentation de capital de TUNISIE CLEARING de 2.983 nouvelles actions au prix total de D : 29.603 et par la souscription à l'augmentation de capital de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis de 2.642 nouvelles actions au prix total de D : 36.111.

Les titres de participation s'analysent comme suit :

Titres de participation	Nombre d'actions	Coût moyen d'achat	Montant total
• TUNISIE CLEARING (Ex STICODEVAM)	80 548	5,182	417 393
• BVMT	52 851	10,431	551 313
• IFBT	4	25,000	100
Total	133 403		968 806

Note 3-3 : Clients et comptes rattachés

Le poste « Clients et comptes rattachés » figurant à l'actif du bilan, s'élèvent au 31 Décembre 2025 à D : 5.534 contre D : 102.394 à la clôture de l'exercice précédent, et s'analysent comme suit :

Rubrique	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
➤ Clients opérations en bourse		7 205	104 811
Solde Brut		7 205	104 811
➤ Provisions pour dépréciation des créances clients		(1 671)	(2 417)
Solde Net		5 534	102 394

Note 3-4 : Intermédiaires acheteurs

Le compte « Intermédiaires acheteurs » accuse au 31 Décembre 2025 un solde de D : 72.719 contre D : 11.987 à la clôture de l'exercice précédent, représentant le montant à recevoir auprès de TUNISIE CLEARING, suite à des opérations de vente de titres pour le compte des clients.

Rubrique	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
➤ Intermédiaires acheteurs		72 719	11 987
Total		72 719	11 987

Note 3-5 : Autres actifs courants

Le poste « Autres actifs courants » accuse au 31 Décembre 2025 un solde de D : 757.266, contre D : 750.704 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

Rubrique	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
➤ Fournisseurs avances et acomptes		-	65 003
➤ Personnel, avances et acomptes		2 815	280
➤ Etat, excédent d'impôts sur les sociétés	4-9	450 419	434 818
➤ Charges constatées d'avance		17 122	15 356
➤ Produits à recevoir	(A)	286 910	235 247
Total		757 266	750 704

(A) Il s'agit principalement de la commission de gestion des OPCVM (Internationale Obligataire SICAV) relative au 4ème Trimestre.

Note 3-6 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités accusent au 31 Décembre 2025 un solde de D : 3.701.458, contre D : 3.842.292 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Rubrique	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
Banques		3 701 436	3 842 166
➤ Compte clients UIB 00033011359		1 985 964	2 357 754
➤ Compte propres UIB 00033011360		1 715 472	1 484 412
Caisse		22	126
➤ Caisses espèces		22	126
Total		3 701 458	3 842 292

Note 3-7 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Rubrique	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
➤ Capital Social	(A)	1 094 400	1 094 400
➤ Réserve légale		109 440	109 440
➤ Autres capitaux propres		114 000	114 000
➤ Réserve ordinaire		1 620 000	1 200 000
➤ Résultats reportés		16 494	98 239
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		2 954 334	2 616 079
➤ Résultat net de l'exercice		304 052	338 255
Total des capitaux propres avant affectation	(B)	3 258 386	2 954 334

(A) Le capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.094.400 divisé en 45.600 actions de D : 24 chacune.

La structure du capital se présente à la clôture de l'exercice comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montant	Pourcentage
• Union Internationale de Banques	45 563	1 093 512	99,919%
• Madame Ilhem BOUAZIZ	1	24	0,002%
• M. Abdelkader HAMROUNI	5	120	0,011%
• M. Adel BOUSARSAR	5	120	0,011%
• M. Aziz MILED	5	120	0,011%
• M. Moncef MZABI	5	120	0,011%
• M. Fathi BAHRI	5	120	0,011%
• M. Tarak CHERIF	5	120	0,011%
• Les Grands Moulins de Nabeul	6	144	0,013%
Total	45 600	1 094 400	100,000%

(B) Le tableau de mouvements des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 Décembre 2025

(Montants exprimés en Dinar Tunisien)

	Capital social	Réserve légale	Autres capitaux propres	Réserve ordinaire	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31 Décembre 2023	1 094 400	90 395	114 000	-	1 007 629	628 855	2 935 279
Affectation du résultat de l'exercice 2023 décidée par l'AGO du 29 Avril 2024		19 045		1 200 000	(590 190)	(628 855)	-
Distribution de dividendes décidée par l'AGO du 29 Avril 2024					(319 200)		(319 200)
Résultat net de l'exercice						338 255	338 255
Soldes au 31 Décembre 2024	1 094 400	109 440	114 000	1 200 000	98 239	338 255	2 954 334
Affectation du résultat de l'exercice 2024 décidée par l'AGO du 09 Mai 2025		-		420 000	(81 745)	(338 255)	-
Résultat net de l'exercice						304 052	304 052
Soldes au 31 Décembre 2025	1 094 400	109 440	114 000	1 620 000	16 494	304 052	3 258 386

Note 3-8 : Provisions

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2025 un solde nul, contre D : 29.561 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

Rubrique	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
➤ Provision pour risque fiscal		-	29 561
Total		-	29 561

Note 3-9 : Clients et comptes rattachés

La rubrique « Clients et comptes rattachés » figurant au passif du bilan, s'élèvent au 31 Décembre 2025 à D : 1.667.660 contre D : 2.116.517 à la clôture de l'exercice précédent. Elle englobe exclusivement le solde des clients, opérations en bourse.

Rubrique	Notes	31 Décembre	
		2025	2024
➤ Clients et comptes rattachés		1 667 660	2 116 517
Total		1 667 660	2 116 517

Le rapprochement entre les avoirs des clients figurant au niveau des "liquidités et équivalents de liquidités" et les soldes des clients figurant au niveau du passif du bilan au 31 décembre 2025 se détaille comme suit :

Solde des avoirs des clients au bilan au 31/12/2025	1 985 964
Ajustements :	
Solde de négociation en bourse des 2 dernières journées de décembre (dénouement)	72 719
Décaissement en cours	(184 546)
FGM	9 989
Solde rapproché des clients au 31 décembre 2025	1 884 126
Client créditeurs teneur de compte	-
Soldes des comptes clients créditeurs au 31/12/2025	1 667 660
Clients débiteurs	(7 205)
Solde rapproché de la liquidité clients	1 660 455
Taux de couverture	113,47%